

Créer une activité de pension canine et féline



Bloc 7 du BP REA
Pension canine et féline

Objectifs

Développez les compétences indispensables pour créer et gérer une pension canine et/ou féline en toute sérénité.

Cette formation vous permet de maîtriser le bien-être animal, les soins, l'alimentation et le comportement, tout en intégrant les aspects réglementaires, administratifs et économiques de l'activité.

Un accompagnement complet pour concrétiser votre projet professionnel ou réussir votre reconversion dans un secteur en forte demande

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques via supports numériques (cours PDF, vidéos, ressources en ligne)
- Parcours de formation à distance structuré et progressif suivi par un tuteur dédié
- Études de cas en lien avec la gestion d'une pension
- Mises en situation professionnelles (gestion, soins, organisation)
- Évaluations régulières (QCM, quizz, devoirs) pour valider les acquis
- Préparation aux épreuves (ACACED, bloc de compétences)

Financer sa formation

- CPF
- Entreprise / OPCO
- Personnel

Sous réserve de respecter les critères de prise en charge des financeurs.

CFPPA de Valdoie

95 rue de turenne 90300 Valdoie

cfppa.valdoie@educagri.fr

03.84.58.49.62

<https://www.cfppavaldoie.fr>

Plaquette actualisée le 24/04/26



Bloc 7 du BP Responsable Entreprise Agricole Créer une activité de pension canine et féline

Code RNCP : 38093 ■ Code CPF : 240310 ■ Code Certifinfo : 20856

Certicateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Date d'enregistrement de la certification : 01/01/2024



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES

Compétences visées & programme

<p>BC07 : Mettre en œuvre une activité ou une prestation de service</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bien-être animal - Hygiène et soins • Gestion de l'alimentation au sein de la pension • Comportement et éthologie • Normes d'installation et réglementation générale de l'activité • Gestion des activités administratives et préparation • Gestion et organisation du travail au quotidien • Manipulation des animaux • Animaux aux statuts spécifiques • Faisabilité économique - Etude de marché • Démarches administratives et fiscales liées à la création/reprise d'entreprise - Documents obligatoires
---	--

<p>ACACED <i>(Optionnel : Comprise dans le pack 91 heures)</i></p>	<p>Bases réglementaire Acquisition des savoirs de base concernant les 8 domaines de connaissances précis à l'arrêté du 26 novembre 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alimentation • Comportement • Logement • Droit • Reproduction • Santé animale • Transport • Sélection
---	---

Modalités d'évaluation

Evaluations formatives

Le suivi de la progression est réalisé tout au long du parcours par des évaluations formatives

Evaluations certificatives

- Validation du bloc de compétences par une évaluation certificative de la capacité organisée par des épreuves écrites et orales.
- Il est possible de valider le diplôme du BP Responsable Entreprise Agricole en validant les 7 blocs de compétences qui le composent.

Modalités d'accès



Pré-requis & conditions d'accès

- Avoir 18 ans minimum
- Maîtriser l'expression écrite et orale en français.
- Etre en possession personnel d'un ordinateur, d'un casque et d'un micro pour suivre la formation à distance.

Un test de positionnement est réalisé formation

Nouvelle formation 2025/2026

Des stagiaires sont satisfaits de leur formation

Ont validé le bloc de compétences